



## DON DANS LE CADRE DE L'IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE EN 2023

(75% du montant de votre don sont déductibles de votre Impôt sur la Fortune Immobilière, dans la limite de 50 000 € )

Don de..... euros

Effectué  par chèque

par virement

Titulaire du compte : Fondation Cœur et Recherche

IBAN : FR97 3000 2004 8300 0043 1295 P27

BIC : CRLYFRPP

Titre :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal :

par email

par courrier

Vous pouvez aussi faire un don en ligne : <https://www.coeur-recherche.fr/agir-ensemble-ifr3d1f>

Sauf mention expresse de votre part, l'affectation de vos dons se fait en fonction des besoins des projets sélectionnés par la Fondation.

Si vous désirez soutenir l'un de nos programmes spécifiques, merci de nous l'indiquer.

En cas d'excédent, la Fondation sera libre d'affecter votre don vers un autre projet de recherche.

Vos coordonnées sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal.  
Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour exercer ce droit, adressez-vous à :  
Fondation Cœur & Recherche  
5, rue des colonnes du Trône  
75 012 Paris  
Tél : 01 44 70 90 24

*Pour toute question, vous pouvez contacter Elisabeth Riboud par téléphone ou par email [elisabeth.riboud@coeur-recherche.fr](mailto:elisabeth.riboud@coeur-recherche.fr)*